Page : 1/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 03.01.2023

Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Nullifire FO204
- · Code du produit: W-N-FO204
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Raccord de joint coupe-feu
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Tremco CPG UK Ltd

Coupland Road, Hindley Green, WIGAN, WN2 4HT

Tel: +44 (0) 1942251400, Fax: +44 (0) 1942251410

msds@cpg-europe.com

· Service chargé des renseignements:

Tremco CPG France SAS

Valparc - Oberhausbergen CS73003, F - 67033 Strasbourg, Cedex 2

T: +33 (0) 971001420, F: +33 (0) 388761556

www.cpg-europe.com, info-fr@cpg-europe.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pendant le jour T: +33 (0) 971001824. En dehors de ces heures, consulter votre centre antipoison régional: ORFILA T: +33 (0) 145425959.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Néant.

Fiche de données de sécurité n'est pas nécessaire dans le cadre du règlement REACH 1907/2006 Titre IV, article 31.

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

- FR

(suite page 2)

Page : 2/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 03.01.2023

Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: Nullifire FO204

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- Description:

Verre fibreux, diamètre >3µm, non respirable.

Produit des substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

	· Composants dangereux:			
I	CAS: 65997-17-3		75-<100%	
		substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail		

· SVHC -

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Ce produit s'inscrit dans la définition 'de l'article', tel que mentionné dans le règlement REACH 1907/2006 Titre I, chapitre 2, article 3.

Fiche de données de sécurité n'est pas nécessaire dans le cadre du règlement REACH 1907/2006 Titre IV, article 31.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Demander immédiatement conseil à un médecin.
- · Indications destinées au médecin: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

La poussière peut irriter les yeux et les voies respiratoires.

- · **Risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Eau

Mousse

(suite page 3)

Page : 3/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 03.01.2023

Nom du produit: Nullifire FO204

(suite de la page 2)

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

Eviter la formation de poussière.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Pour ramasser la poussière, employer des aspirateurs industriels appropriés ou des dispositifs centraux d'aspiration.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Eviter la formation de poussière.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.

- · Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas inflammable.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 4)

Page : 4/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 03.01.2023

Nom du produit: Nullifire FO204

(suite de la page 3)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 65997-17-3 Coton de verre

VLEP / VME | Valeur à long terme: 1 fibre/cm3

C3 (Substance classée cancérogène de catégorie 3)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

Ne pas respirer les poussières.

· Protection respiratoire:



masque à poussière.

Filtra P2

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Gants en cuir

EN 388

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

FR ·

Page : 5/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

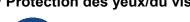


Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 03.01.2023

Nom du produit: Nullifire FO204

Protection des yeux/du visage

(suite de la page 4)





Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:



Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Couleur: Couleurs diverses

· Odeur: Inodore

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'éclair
Température de décomposition:
Non applicable.
Non déterminé.

· pH Non applicable.

· Solubilité

· l'eau: Insoluble

· Densité et/ou densité relative

Densité: Non déterminée.
Caractéristiques des particules Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Solide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

• Teneur en substances solides: 100,0 %

 Informations concernant les classes de danger physique

pnysique

Substances et mélanges explosibles
Gaz inflammables
Aérosols
Gaz comburants

Gaz sous pression néantLiquides inflammables néant

(suite page 6)

Page : 6/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 03.01.2023

Nom du produit: Nullifire FO204

(suite de la page 5)

néant
néant
néant
néant
néant
néant
néant
néant
néant
néant
néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Stable
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet d'irritation est possible.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation est possible.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Page : 7/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 03.01.2023

Nom du produit: Nullifire FO204

(suite de la page 6)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Verre fibreux, diamètre >3µm, non respirable.

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

- 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas facilement biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Insoluble
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- Catalogue européen des déchets

2008/98/CE: n/a

17 02 02 verre

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 8)

Page: 8/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 03.01.2023 Nom du produit: Nullifire FO204

		(suite de la page 7)
· 14.2 Désignation officielle de transport de · ADR, ADN, IMDG, IATA	e l'ONU néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transpoi	t	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	néant	
· 14.6 Précautions particulières à prendre p l'utilisateur	oar Non applicable.	
· 14.7 Transport maritime en vrac conforma	ément Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No. 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre

RÈGLEMENT (CE) No. 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

2001/118/CE en ce qui concerne la liste de déchets

2008/98/CE relative aux déchets

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 03.01.2023 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 03.01.2023

Nom du produit: Nullifire FO204

(suite de la page 8)

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

 Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Indications sur les restrictions de travail: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Les maladies professionnelles:

Tableau № 25: Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.

- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 Non applicable.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Date de la version précédente: 15.09.2022
- · Numéro de la version précédente: 1
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente

-FR